
« Région de la Montérégie : Alerte à la bureaucratie! (Libre opinion) »

Rolland Gaudette

Santé mentale au Québec, vol. 21, n° 1, 1996, p. 294-296.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/032393ar>

DOI: 10.7202/032393ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Région de la Montérégie

Responsable: Rolland Gaudette

Alerte à la bureaucratie! (Libre opinion)

À la lecture d'un document faisant état du PROS santé mentale et de son application, je n'ai pu me retenir d'écrire ces quelques réflexions sur le sujet.

Pourquoi le mouvement communautaire se sent-il parfois dépassé par la multiplication des réunions et des comités? Pourquoi se sent-il bousculé par le rythme des consultations de différentes instances

régionales en ayant le sentiment d'avoir aussi peu de prise sur les décisions?

Je me souviens d'une époque, vers 1983, où nous étions trois représentants de ressources alternatives en réunion avec deux fonctionnaires du CSSS-M (prélude aux Régies Régionales) en train de tenter de nous loger dans diverses cases ou grilles. Après une demi-heure de cet exercice, je me suis levé et j'ai quitté la salle en m'objectant à ce processus de compartimentation: «Nous avons une approche globale et je ne vois pas comment ces casiers vont nous aider!» m'étais-je exclamé.

Un peu comme un diagnostic est utile au médecin pour prescrire une médication, une case dans un Plan Régional d'Organisation de Services (PROS) semble être plus utile aux fonctionnaires qu'aux ressources, avec le même risque de limiter l'éventail de services d'un organisme comme un diagnostic peut réduire la perception que l'on a de la personne à son étiquette.

La politique arrive, on nous parle de partenariat, on pose certaines conditions au financement. Que retrouve-t-on quelques années plus tard? des grilles, des cases, des niveaux d'intervention. L'approche globale, c'est quoi au juste?

Le PROS est l'expression de ce que le communautaire a toujours combattu: la fragmentation de la personne. La politique aurait-elle finalement eu raison du mouvement communautaire en l'assimilant à des préoccupations technocratiques. Il n'est pas étonnant que les représentants du communautaire soient si épuisés d'apprendre une façon bureaucratique et déshumanisée de voir la réalité de la personne.

Devrons-nous revenir à une forme différente de partenariat? Le communautaire devra-t-il s'affirmer dans sa différence en proposant une autre façon de collaborer? Que de bureaucratie et de paperasse! Que de temps pourrions-nous consacrer à nos services plutôt qu'à être au service du fonctionariat!

Le mouvement communautaire est reconnu pour son originalité et sa différence. Est-il possible de faire valoir cette différence dans un tel contexte? Tout un défi... mais le mouvement communautaire a-t-il vraiment le choix?

Rolland Gaudette
Coordonnateur Maison Alternative
de Développement Humain (MADH) Inc, St-Hyacinthe

Formation en évaluation systémique

Évaluation: concept à démystifier... Tel était l'objectif mis de l'avant dans le cadre d'une formation offerte par l'université du Québec à Montréal.

Tout en dédramatisant cette notion, les participants de différents organismes communautaires ont dû faire les constatations suivantes:

- Apprendre à poser la bonne question: quoi évaluer?
- Avoir les ressources humaines et financières pour réaliser leur évaluation.
- Avoir le temps et la collaboration du milieu où se passe l'évaluation.
- Cibler un secteur d'activités plutôt qu'un ensemble de services.

Ces trois jours intensifs (deux consécutifs, un autre trois semaines plus tard) ont permis aux participants de reconnaître le bien-fondé d'une bonne évaluation.

Il semble par contre difficile de poursuivre une telle démarche sans un appui financier extérieur ou des ressources humaines additionnelles, ce dont le milieu communautaire ne dispose pas pour le moment.

Les participants auront au moins l'avantage de savoir si ce que les Régies Régionales exigent comme évaluation des ressources est systématique ou ne correspond qu'à une tentative d'encadrement rigide des services.

Rolland Gaudette
Coordonnateur Maison Alternative
de Développement Humain (MADH) Inc, St-Hyacinthe